

Communiqué de presse de la FRA

Vienne/La Haye, 17 mai 2013

Peur, isolement et discrimination sont courants au sein de la communauté LGBT en Europe

Les expériences de plus de 93 000 personnes LGBT dans toute l'Union européenne

La plus grande enquête en ligne jamais réalisée dans l'UE sur les crimes de haine et la discrimination à l'égard des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) montre qu'un grand nombre de ces personnes ne peuvent pas être elles-mêmes au quotidien. Nombre d'entre elles cachent leur identité et vivent dans l'isolement, voire dans la peur. D'autres sont victimes de discrimination, ou même de violence, lorsqu'elles sont elles-mêmes. Les résultats de l'enquête menée par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) mettent en évidence la nécessité de promouvoir et de protéger les droits fondamentaux des personnes LGBT de sorte qu'elles puissent vivre leur vie dignement.

« Toute personne devrait se sentir libre d'être elle-même à la maison, au travail, à l'école et en public, mais manifestement, les personnes LGBT ne le peuvent souvent pas. Les résultats de l'enquête de la FRA montrent que la peur, l'isolement et la discrimination sont des phénomènes courants dans la communauté LGBT d'Europe », explique le Directeur de la FRA, Morten Kjaerum. « Nous devons mener une action à l'échelle de l'UE pour faire tomber les barrières, éliminer la haine et créer une société dans laquelle chacun puisse jouir pleinement de ses droits, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre ».

Voici quelques exemples des difficultés que rencontrent de nombreuses personnes LGBT :

- **Scolarité :** deux répondants LGBT sur trois ont caché ou masqué à l'école le fait qu'ils étaient LGBT. Au moins 60 % des personnes interrogées ont été personnellement la cible de commentaires ou de comportements négatifs à l'école parce qu'elles étaient LGBT, tandis que, dans tous les États membres de l'UE, plus de 80 % se souviennent de commentaires négatifs ou d'actes d'intimidation à l'égard de jeunes LGBT à l'école. En conséquence, les États membres doivent veiller à ce que les élèves LGBT se sentent en sécurité à l'école, étant donné que c'est là que commencent souvent les expériences négatives des personnes LGBT, les préjugés sociétaux et l'exclusion. Cela pourrait inclure des campagnes de sensibilisation aux personnes LGBT destinées aux enseignants et aux élèves, ainsi que des politiques de lutte contre le harcèlement homophobe.
- **Travail :** 19 % des répondants se sont sentis discriminés au travail ou dans la recherche d'un emploi, en dépit de la protection juridique conférée par le droit de l'UE. Ce chiffre met en évidence la nécessité de mener une action à l'échelle de l'UE pour supprimer les nombreux obstacles que rencontrent les personnes LGBT dans l'exercice quotidien de leurs droits fondamentaux.
- **Peur :** 26 % des personnes LGBT qui ont répondu à l'enquête ont été victimes d'agressions ou de menaces de violence au cours des cinq dernières années. 66 % des répondants, dans tous les États membres de l'UE, ont peur de tenir la main de leur partenaire du même sexe en public. Ce pourcentage grimpe à environ 75 % pour les hommes gays et bisexuels qui ont répondu à l'enquête. Cela montre que les victimes LGBT ont besoin d'une reconnaissance et d'une



protection aux niveaux de l'UE et des États membres pour lutter contre le harcèlement et les crimes de haine qui les font vivre dans la peur. Il pourrait s'agir de formations destinées aux agents de la force publique, de services d'aide aux victimes, ainsi que de lois contre les discours et les crimes de haine.

L'enquête révèle également que les personnes transgenres sont parmi les répondants LGBT celles qui se sentent personnellement les plus discriminées, en matière d'emploi et de soins de santé en particulier. Près de 30 % d'entre elles ont déclaré avoir été victimes de violence ou de menaces de violence plus de trois fois au cours de l'année précédant l'enquête.

Un pourcentage élevé de faible signalement des cas de discrimination et des crimes de haine a également été observé et ce, malgré le fait que 56 % des répondants ont connaissance des législations contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. La moitié des victimes de violence et de harcèlement estimaient que la police n'aurait rien fait. Ce sentiment n'est pas propre au groupe LGBT étudié. La FRA a constaté ce faible signalement dans d'autres groupes, comme les membres des minorités ethniques (voir les [rapports de la FRA sur les crimes de haine](#), 2012).

L'enquête a demandé aux personnes LGBT si elles avaient été victimes de discrimination, de violence, d'agressions verbales ou de discours de haine motivés par leur orientation sexuelle ou leur identité de genre. Elles ont aussi été invitées à préciser où ces incidents avaient eu lieu (à l'école, au travail, dans le cadre de soins de santé ou dans des lieux publics).

L'analyse des résultats de l'enquête est présentée dans deux rapports. Ils serviront à alimenter dans l'UE et ses États membres les discussions sur la législation et les politiques nécessaires pour améliorer la situation des personnes LGBT.

Pour consulter les rapports :

- [Résultats de l'enquête sur les personnes LGBT dans l'UE en un coup d'œil \(EU LGBT Survey results: at a glance\)](#), avec présentation des principaux résultats sous la forme de graphiques

Pour un complément d'informations, veuillez contacter : media@fra.europa.eu

Tél.: +43 1 58030-642, et consulter le [mémo destiné aux médias](#), la [fiche technique](#) et la [visualisation des données en ligne \(où des résultats peuvent être consultés par État membre de l'UE\)](#).

Notes aux rédacteurs :

- Plus de 93 000 personnes LGBT, âgées de 18 ans ou plus, de tous les États membres de l'UE et de Croatie ont participé à l'enquête en ligne. Pour des informations sur la manière dont l'enquête a été réalisée, voir le [rapport technique](#).
- Les résultats de l'enquête sont présentés à l'occasion de la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai 2013, lors d'une conférence organisée par le gouvernement néerlandais à La Haye.
- La FRA mène depuis 2007 une recherche sociojuridique sur les droits fondamentaux des personnes LGBT. Voir le [site web de la FRA](#) pour plus d'informations à ce sujet.
- L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) a pour mission de fournir aux décideurs politiques de l'UE et des États membres des avis fondés sur des éléments de preuve, contribuant ainsi à des politiques et des débats plus informés et mieux ciblés sur les droits fondamentaux.